



**COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS**

—
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 22 septembre 2020

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance du 22 septembre 2020
Présidence : Monsieur Antonio Sanchez

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 3/2020
- Entendu le/s rapport/s de la/des commissions chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour, tel qu'amendé :

Décide

- 1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 48'932.25 relatif à la participation communale aux travaux de réparation de la RC 50 IL-S suite à un effondrement en janvier 2020. Ce montant sera financé par les liquidités courantes de la commune.**
- 2. De prélever ce montant comme suit :**
 - a. 75.4% du total du compte 9280.1**
« Fonds provenant de recettes affectées/ épuration »
 - b. 24.6% du total du compte 9281.00**
« Fonds investissements futurs et rénovation »
- 3. D'amortir cette dépense sur une année au vu du faible montant.**
- 4. Cette dépense n'engendre pas de frais d'entretien.**

Ainsi délibéré en séance du 22 septembre 2020

Le Président
Antonio Sanchez

La Secrétaire
Liliane Meylan